

Compte-rendu du Forum du 6 juin 2006

« Rue du Beulet : on change ou pas ? »

Maison de quartier de Saint-Jean
Participation : environ 60 personnes
De 20h. à 22h.30

En présence de représentants :

- Du service d'aménagement urbain de la Ville de Genève
- Du service de la mobilité de la Ville de Genève
- Du service des écoles de la Ville de Genève
- Du service des agents de Ville – poste des Charmilles
- De l'association des habitants du quartier de la Concorde
- De l'APE des écoles de Cayla et Jardins du Rhône
- Du groupe de travail « Parc-Hentsch »
- Du groupe de travail « Qualité de vie et santé »
- Des habitants et commerçants de la rue du Beulet
- Du groupe de pilotage du Forum Saint-Jean-Charmilles
- Du groupe de travail « zone 30 »
- Du groupe de travail « Transport publics »
- De l'espace d'arts contemporains « attitudes »
- D'habitants des quartiers de Saint-Jean/Charmilles
- Modératrice : Olowine Rogg

1. Informations Quartier

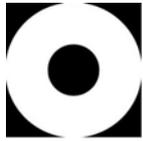
Parc Hentsch et Espace Tavano

La concertation avec les habitants formant le groupe de travail fonctionne bien ce qui a permis de modifier le projet. Le chantier avance :

- Le bâtiment Elna est terminé et est occupé par des fiduciaires.
- L'immeuble central destiné à devenir l'Espace Hippomène est en phase de rénovation (l'extérieur est terminé) et sera prêt à l'exploitation en 2007 ; il contiendra un espace culturel avec notamment une galerie d'art privée, une salle pour des réunions d'associations ou autres groupements et des bureaux.
- Les autres bâtiments industriels de Tavano sont en train d'être démolis pour laisser place à des espaces verts.
- Seule la tribune au centre des 2 parcelles a déjà été démolie, car en conservant pour l'instant les trois autres, on protège le quartier des nuisances du chantier. Cela fait un rempart au bruit et à la poussière.
- Subsistera évidemment le long de la voie de chemin de fer le bâtiment Pic-Pic qu'il est prévu de transformer en logements (lofts).

Cette transformation d'un immeuble industriel en logements, la création du parc et la construction d'un immeuble d'habitation le long du Chemin des Sports nécessitent des changements d'affectation du sol qui doivent être avalisés par le Grand Conseil. Si tout va bien cette procédure devrait avoir lieu cet automne.

Les modifications apportées au projet permettent de limiter au maximum la circulation automobile dans le périmètre : un parking souterrain le long de la voie accueillera les véhicules



des habitants de Pic-Pic et des usagers de l'Espace Hippomène (300 places). Un autre parking de 100 places s'ouvrant sur le chemin des Sports sera destiné aux habitants du nouvel immeuble. À noter que celui-ci sera conçu comme lieu d'habitation avec mixité intégrée et qu'il sera géré aux 2/3 par une coopérative, le tiers restant étant vendu en PPE.

M. Hentsch espère pouvoir inaugurer le nouveau parc en 2008.

Circulation de l'information dans le quartier

Le groupe de travail Qualité de vie et santé présente l'avancement du dossier : d'une part, une quinzaine de panneaux d'environ 2 m. de hauteur seront répartis dans le quartier pour permettre la diffusion des Infos Quartier et autres annonces. Un prototype sera implanté cet été, les autres devraient suivre. D'autre part, un projet d'installer des panneaux d'informations dans les allées des immeubles est lancé en collaboration avec la Gérance Immobilière municipale qui a décidé de tenter l'essai dans ses immeubles. D'autres habitants ont proposé de tester ces panneaux dans leur allée.

À propos de circulation de l'information, un participant remarque la faiblesse de l'affichage et des annonces de la Fête de Quartier des 24 et 25 juin. Il est rappelé qu'il s'agit d'une réalisation de la Ville de Genève secondée à Saint-Jean par les Unités d'Action Communautaire et par quelques commerçants. Ni le Forum, ni la Maison de Quartier ne sont parties prenantes de l'organisation générale et de l'information.

Lyon 99

Un groupe de travail se met, à nouveau, en place pour essayer de déterminer comment les habitants pourront investir ce lieu. Les intéressés peuvent s'inscrire.

Parc Galiffe

Un collectif d'habitants cherche à requalifier cet endroit. Le projet sera diffusé sous forme d'un document à disposition dans différents lieux du quartier.

Terrasse du Troc

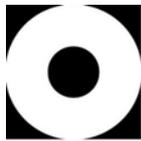
Invitation est faite aux habitants de consulter le programme et de participer aux activités proposées.

Terrain de pétanque, angle Furet – Confessions

La Ville de Genève ayant constaté une faible utilisation de ce terrain a demandé à la Voirie de l'enlever ainsi que la table attenante qui a fait l'objet de déprédations. Le terrain étant encore là, il est demandé au représentant du Service des écoles présent dans la salle de bien vouloir suspendre la décision de l'administration. Trop tard ?????

En tout état de cause, la question de l'ensemble des terrains de jeu dans le quartier sera reprise cet automne.





2. Débat principal :

« Rue du Beulet, on change ou pas ? »

Pourquoi ce débat sur la rue du Beulet ?

Un dossier disponible dans plusieurs établissements du quartier retrace l'historique des projets d'aménagement de cette rue que tout le monde considère comme le « cœur » du quartier de Saint-Jean grâce à la présence d'un ensemble de commerces de proximité. La question est de savoir s'il ne conviendrait pas de réaménager cette rue pour la rendre plus conviviale et attractive pour les habitants, les clients des magasins et les piétons en général. La Ville de Genève a fait réaliser en 2002 et 2003 deux aménagements éphémères pendant l'été, le premier ayant eu plus de succès que le deuxième. Ces deux aménagements ont débouché sur une réorganisation du parking des voitures alternant places en épi et places parallèles aux trottoirs.

Le groupe de travail « Beulet » ne veut pas d'un réaménagement pour le moment

Il était prévu d'inclure la requalification de la rue du Beulet dans la réalisation de la zone 30 du quartier, mais le groupe de travail a majoritairement décidé de bloquer tout projet sur cette rue en attendant de voir ce que donnera l'aménagement de la rue de Saint-Jean. Malheureusement, celui-ci n'est pas pour demain puisque les travaux ne commenceront en tout cas pas avant l'été 2008... Si la majorité du groupe de travail a bloqué toute idée de requalification de la rue du Beulet dans un avenir proche, c'est essentiellement par crainte de voir disparaître des places de parkings. Il est à noter que si toute requalification dans un but d'amélioration de l'attractivité et de la convivialité d'une rue entraîne une diminution de l'emprise réservée aux voitures, aucun projet concret n'a jusqu'ici été élaboré pour la rue du Beulet. Aucun chiffre de suppression de places de parking ne peut donc être donné.

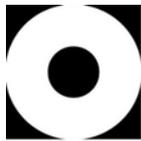
La rue du Beulet va bien telle quelle ...

Pour un groupe d'habitants et de commerçants de la rue, celle-ci est suffisamment conviviale en l'état et la suppression de places de parking pour les voitures priverait certains commerces d'une partie de leur clientèle tout en rendant le quartier moins agréable à vivre pour les automobilistes qui devraient tourner encore davantage à la recherche d'une hypothétique place pour leur voiture. C'est dans cet esprit que ce groupe a demandé d'attendre la fin de l'aménagement de la rue de Saint-Jean et de savoir combien de places de parkings y seront supprimées avant d'élaborer tout projet sur la rue du Beulet. Ces personnes estiment par ailleurs que la convivialité peut se développer dans bien d'autres endroits du quartier.

... ou n'est-elle qu'un garage à voitures méritant mieux que ça ?

Mais d'autres habitants de la rue et clients des magasins estiment que cette rue est un espace triste ne constituant qu'un vaste parking à voitures pour les riverains avec une chaussée trop large. Ils s'étonnent que commerçants et habitants ne puissent pas trouver un terrain d'entente sur un projet de requalification de la rue qui ne pourrait être que bénéfique en termes d'attractivité, et donc d'amélioration du chiffre d'affaires. Les commerçants regroupés dans les vastes centres comme Balexert ou Planète Charmilles, qui font un énorme tort au commerce de proximité, l'ont bien compris : c'est en améliorant la convivialité dans leur centre et l'attractivité du lieu qu'ils y attirent de la clientèle. L'intérêt de la rue du Beulet est qu'elle offre un espace de commerces de proximité où les habitants peuvent se rendre à pied. Élargir les espaces





piétonniers, agrandir les terrasses et autres lieux de rencontre ne peut être que favorable à l'animation de la rue et à la sauvegarde de ces commerces de proximité. Par ailleurs, le fait de ne s'intéresser qu'au nombre de places de parking empêche toute prise en compte des intérêts des personnes âgées, des enfants avec leur famille, et des handicapés.

Deux points de vue qui s'opposent

Il apparaît que la tension a été vive dans le groupe de travail où les positions se sont vite polarisées. Un des membres de ce groupe a même estimé qu'on ne pouvait pas parler d'un groupe de travail, mais plutôt d'un groupe de réaction, où il y a eu peu de continuité, les présences étant irrégulières, ce qui fait que chaque séance a été l'objet de récriminations de nouveaux venus. Les commerçants y étaient surreprésentés par rapport aux habitants. Tout cela repose la question de la légitimité et de la représentativité des groupes de travail. En tout état de cause, ces dissensions ont pu être présentées de manière explicite au Forum.

Les débats du 6 juin

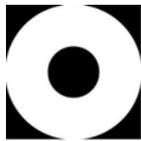
Les échanges lors du Forum ont fait alors émerger un certain nombre de points de vue :

- Il conviendrait de se fonder sur des réalisations ailleurs en ville, comme à la rue Leschot et à la rue des Savoises, qui semblent donner satisfaction à une majorité. Il ne s'agit pas de supprimer tout stationnement à la rue du Beulet mais de diminuer les places de parking, de réduire la largeur de la chaussée (en instaurant un sens unique ?) afin de rendre la rue plus attrayante.
- Un des commerçants précise que son groupe ne veut pas d'une « rue boyau » où aucune voiture ne pourrait s'arrêter. Mais il est d'accord d'envisager un aménagement si des compensations de parking sont trouvées ailleurs et est aussi d'accord avec une limitation de la vitesse à 20 km/h.
- Plus globalement, le débat fait émerger des conceptions de la vie en ville et de la mobilité différentes, sans pour autant tomber dans l'exagération et l'impasse d'une opposition entre tout-voiture et antibagnole. Les défenseurs des places de parking plaident pour une reconnaissance de la légitimité des demandes des automobilistes alors qu'une majorité des personnes présentes se demandent comment on va pouvoir continuer à répondre aux demandes des automobilistes étant donné l'accroissement vertigineux du parc automobile. Il est rappelé que toutes les villes sont aux prises avec ce problème et des solutions comme celle du péage urbain à Londres ou celle du partage de voitures (Mobility) sont évoquées. Dans un tel contexte, s'accrocher à la demande du maintien de places de parking en surface devant son domicile (alors qu'elles augmentent dans les parkings souterrains privés) revient à fermer les yeux sur un véritable problème qui devrait nous concerner tous.

Une proposition originale

La Ville de Genève a retiré tout projet d'aménagement de la rue du Beulet devant la résistance de la majorité du groupe de travail. Reste une proposition qui avait trouvé grâce l'été dernier devant ce même groupe mais sans qu'il lui soit donné suite : proposer un concours pour un aménagement artistique de la rue. Un représentant d'« *attitudes* », espace d'arts contemporains sis rue du Beulet 4, apporte des précisions qu'il illustre avec deux exemples pour stimuler l'imaginaire des participants, l'un réalisé par Pipilotti Rist à Saint-Gall et un autre concernant une place à Pont-Audemar en Haute-Normandie. Il s'agit de considérer la rue comme un terrain public, support pour une réalisation artistique. L'idée est qu'une recomposition d'un espace conduit à l'adoption de nouveaux comportements sociaux et que cette recomposition peut se





jouer par exemple avec le sol : le bitume commence à prendre d'autres formes dans les villes, il se colore, il sert de plus en plus de support à des signalisations. Le sol de la rue peut donc être traité comme une grande toile et les participants semblent avoir particulièrement apprécié les dentelles réalisées en pavés à Pont-Audemar.

Qu'en disent les autorités ?

Le Fond Municipal d'Art Contemporain (FMAC) de la Ville de Genève est prêt à entrer en matière pour autant qu'une demande claire des riverains lui soit adressée et qu'il y ait accord sur le fait que cette réalisation est liée à un projet de revalorisation de la rue. Pour la Ville de Genève, il s'agit de travailler ensemble avec les habitants et non de se lancer seule sur un projet qui pourrait être soumis à la désapprobation du Forum.

Est-il possible de dépasser les clivages actuels ?

Cette proposition reçoit un accueil favorable d'une bonne partie de l'assemblée et suscite de la méfiance chez une minorité, dont une partie exprime que la présence de bacs à fleurs serait préférable, l'autre se voyant mise devant le fait accompli de la disparition de places de parking. Dans la majorité, il est toutefois relevé qu'une démarche artistique est souvent difficile à gérer, car elle touche les goûts des habitants et que c'est un élément sur lequel on ne peut trouver que difficilement des accords. Mais assez majoritairement, ce projet est considéré comme quelque chose qui donne des idées, qui nous permet de voir la ville autrement et surtout qui pourra servir de support à un débat plus concret que l'actuel qui porte surtout sur des principes et se nourrit d'une méfiance réciproque. Face à un projet artistique concret, il pourra y avoir un véritable échange sur les avantages et inconvénients de l'aménagement proposé. Certains doutent néanmoins qu'une telle démarche permette de dépasser les clivages actuels.

Conclusion

Le point de vue de l'assemblée du 6 juin

Afin de donner un signal plus clair au FMAC, l'assemblée est consultée formellement : 5 personnes s'opposent à la poursuite d'un aménagement dans le cadre d'un concours artistique alors que 21 se montrent favorables (5 abstentions). Un groupe de travail devrait mettre en application cette décision.

Contacteur le FORUM :

info@forum1203.ch - 022 418 91 50 - www.forum1203.ch

Correspondance : Forum Saint-Jean-Charmillles, p.a. MQSJ, 8 ch. F.-Furet, 1203 GE



ESPACE D'INFORMATIONS ET DE DEBATS
POUR LES HABITANTS ET LES ASSOCIATIONS
DES QUARTIERS DE ST-JEAN - CHARMILLES